

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du lundi 15 mai 2023

Extrait du registre des délibérations

Le lundi quinze mai deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 9 mai 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND

Absents(tes) excusée(s) : M.M Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Sylvie FILATRE (pouvoir à Marie-Anne EON), Catherine GUIBERT (pouvoir à Isabelle L'HOMME), Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS

Madame Marie-Anne EON est élue secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-15/05-02 SISEM/Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 2021

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Station d'Épuration de Montgazon (SISEM) a adopté le RPQS 2021 lors de sa séance du 21 mars 2023.

Chaque collectivité membre du SISEM doit prendre acte par l'intermédiaire de son assemblée délibérante du contenu du RPQS.

Monsieur le Maire présente les points suivants :

- 1. Caractérisation technique du service**
 - 1.1. Présentation du territoire desservi
 - 1.2. Mode de gestion du service
 - 1.3. Nombre d'abonnés
 - 1.4. Volumes facturés
 - 1.5. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)
 - 1.6. Ouvrages d'épuration des eaux usées
 - 1.7. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)
 - 1.7.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration
 - 1.7.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration
- 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service**
 - 2.1. Modalités de tarification

- 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)
- 2.3. Recettes

3. Indicateurs de performance

- 3.1. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)
- 3.2. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)
- 3.3. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)
- 3.4. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

4. Financement des investissements

- 4.1. Montants financiers
- 4.2. Etat de la dette du service
- 4.3. Amortissements

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

- 5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal

- ✓ **Prend acte** de la communication du **Rapport sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 20201 du Syndicat Intercommunal de la Station d'Épuration de Montgazou (SISEM)**, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

